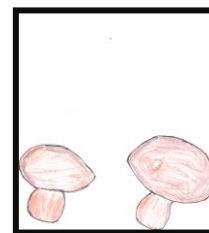




La photothèque



Si vous souhaitez nous adresser des images numériques, (acquises par scanners, appareils photos, caméscopes.....) avant tout envoi, consultez les engagements qui suivent.



L'APFAD, représentée par les webmasters, s'engage à:

- Retoucher les images uniquement pour en assurer une présentation optimale.
- Détruire les images non publiées.
- L'APFAD décline toute responsabilité en cas d'utilisation commerciale d'images présentées sur le blog étant donné qu'il n'existe pas de protection absolue contre le téléchargement d'images.

L'expéditeur, doit être adhérent APFAD, à jour de sa cotisation.

- Il est entendu que les exposants renoncent à exercer tout droit de propriété et que les webmasters se réservent la possibilité de ne pas retenir tous les clichés.
- Il accepte que les premières photos installées soient aussi les premières supprimées.
- Les images seront conformes au [droit à l'image](#) des personnes physiques pour être publiées.

Remarques

- La reproduction des photos est interdite.

12 photos maximum par envoi

Un seul thème par série (exemple sortie scierie UNTEL)

Le thème proposé doit uniquement se rapporter aux activités APFAD

Type de fichier courant (Jpeg, etc...)

Courte légende si cela présente un intérêt (date et lieu de prise de vue...)